

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES DU LOT N°4

Fabrication et pose de signalétique

POUVOIR ADJUDICATEUR

Musée national de la Marine
17, place du Trocadéro
75116 PARIS

OBJET

Travaux d'aménagement de l'exposition temporaire
« PLONGÉE(S) DANS L'INCONNU
L'aventure sous-marine en Méditerranée » et de fabrication de mobiliers
scénographiques temporaires et pérennes pour l'espace d'exposition temporaire
au MnM – Toulon

NUMÉRO DE L'ACCORD-CADRE

26MPROG05

PROCÉDURE

Procédure adaptée « ouverte » en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1
du code de la commande publique

Table des matières

I. GÉNÉRALITÉS

I.1 Prestations à la charge du titulaire	p.3
I.2 Produits et marques	p.4
I.3 Collage	p.4
I.4 Echantillons	p.4
1.5 Prototypes	p.4

<i>II. DESCRIPTIF DES OUVRAGES</i>	p.5
---	------------

<i>III. LISTE DES ANNEXES</i>	p.7
--------------------------------------	------------

I. GÉNÉRALITÉS

Le présent CCTP a pour objet de définir les prestations propres à la réalisation du lot n°4 « Fabrication et pose de signalétique » de l'exposition temporaire « PLONGÉE(S) DANS L'INCONNU L'aventure sous-marine en Méditerranée » au MnM-Toulon.

L'entreprise titulaire du présent lot doit tenir compte de l'intégralité du cahier des clauses techniques et particulières communes (CCTP Commun) ainsi que du présent CCTP et de l'ensemble des pièces de l'accord-cadre.

I.1 Prestations à la charge du titulaire du présent lot

Le lot n°4 (fabrication et pose de signalétique) comprend la fabrication et la pose de différents éléments graphiques et de signalétique.

En complément des prestations indiquées à l'article I.4 du CCTPC, les prestations à la charge du titulaire comprennent :

- La reconnaissance des lieux et des cheminements ;
- L'établissement des dessins de détails renseignés et les plans d'ensemble ;
- Le relevé des mesures précises sur le chantier avant la pose si nécessaire ;
- La protection des ouvrages déjà réalisés / posés si besoin ;
- L'enlèvement de toutes les protections et matériaux après installation et notamment les retouches de peinture ;
- Le nettoyage de ses ouvrages avec des produits adaptés à la nature des matériaux / matériels.

Le titulaire du lot doit prendre contact avec les corps d'état dont les ouvrages sont en liaison avec les siens, de façon à assurer une parfaite coordination de l'exécution. Il est disposé à fournir aux autres titulaires de chaque lot toutes les informations sur ses ouvrages dont elles auraient besoin. Notamment le lot 1 pour toutes les finitions et tenues des éléments de signalétique sur les supports ou surfaces mises en œuvre par lui.

Il ne sera pas accordé de supplément de prix pour toute modification de l'implantation d'un support de signalétique, demandée avant exécution, dans un rayon de cinq mètres du point initialement prévu.

Les prestations sont assurées par des installateurs qualifiés. Le temps de travail prévu par le titulaire est largement dimensionné pour permettre, sans surcoût, l'installation de l'ensemble des éléments de signalétique de l'exposition et toutes les reprises d'installation et/ou de finitions nécessaires à la demande du maître d'ouvrage et du graphiste.

Les moyens de travail en hauteur sont à fournir par le titulaire du présent lot. Ils sont de type échafaudage roulant ou nacelle automotrice conforme et sont à la charge du titulaire. Les conditions de travail en hauteur et l'ensemble des moyens mis en œuvre doivent scrupuleusement respecter les normes et lois en vigueur (cf. CCTPC, article II). Les personnels seront habilités au travail sur les moyens mis en œuvre.

L'ensemble des fichiers d'exécution sont fournis par le maître d'œuvre. Les fichiers d'impression doivent être validés par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage avec un bon à tirer (BAT) avant tout départ en fabrication.

Le titulaire doit garantir la maintenance des ouvrages réalisés ou mis en place par leurs soins pendant la durée de l'exposition avec une intervention dans les 48 heures à compter de l'appel téléphonique et/ou du courrier électronique du maître d'ouvrage afin de remédier aux désordres signalés. Les travaux de maintenance devront être organisés en dehors des heures d'ouverture du MnM-Toulon. Des garanties générales, décrites à l'article 5 du CCAP du présent accord-cadre sont demandées au titulaire. Les coûts induits par la maintenance sont inclus dans les prix proposés par le titulaire à sa DPGF. Le titulaire ne percevra pas de versements complémentaires pour ces interventions.

Les travaux de maintenance doivent être organisés en dehors des heures d'ouverture du musée sauf en cas d'urgence et sur accord du maître d'ouvrage. Ces travaux peuvent aussi se dérouler le jour de fermeture hebdomadaire du musée (le mardi).

La dépose de l'ensemble de la signalétique de l'exposition en fin d'exposition fera également l'objet d'une prestation supplémentaire éventuelle. La remise en état est également à prévoir par le titulaire, le cas échéant.

I.2 Produits et marques

Toutes les marques de produits citées dans le présent CCTP le sont pour déterminer la qualité, l'esthétique recherchée, la résistance et l'usage des produits et matériels avec les garanties en découlant.

Le titulaire ne peut proposer des produits similaires qu'à la condition de respecter tous les critères de similitude du produit et ne pourra mettre en cause la décision du maître d'œuvre pour prétendre à des suppléments de délais ou de prix pour mettre en place les produits désignés au CCTP. En aucun cas, le titulaire ne mettre en œuvre des produits n'ayant pas eu préalablement l'accord conjoint de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Le titulaire effectue tous les prototypages d'ouvrage ou de mise en œuvre qui lui sont réclamés par la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Ces frais sont inclus dans l'offre remise par le titulaire.

I.3 Collage

Tous les systèmes de collage nécessaires à la bonne tenue des éléments graphiques sont à la charge du présent lot ; ils sont toujours soumis à l'approbation du maître d'œuvre avant l'exécution. Le titulaire devra s'assurer de l'adhérence de l'ensemble des éléments de signalétique et graphisme sur les différents supports de l'exposition. Les éléments graphiques réalisés et les collages utilisés doivent être suffisamment résistants pour une exploitation publique de 4 mois.

I.4 Échantillons

Chaque candidat devra remettre au moment de l'offre des échantillons imprimés des matières prévues accompagnées de leur fiche technique pour les postes mentionnés ci-dessous. Les échantillons devront être envoyés au MnM – Palais de Chaillot-Paris et sont indiqués en annexe 3 du présent CCTP.

- 3 lettres du titre extérieur en version imprimée sur vinyle mat et sur vinyle brillant / format : A3
- Impression d'une image sur un support type toile tendue / format : A3.

I.5 Prototypes

Des prototypes avec tests d'impression seront à réaliser par le titulaire en amont de la phase de fabrication, lors des études d'exécution, pour validation des couleurs et des visuels pendant cette phase par la maîtrise

d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Les fichiers nécessaires à la réalisation de ces prototypes seront fournis par le maître d'œuvre, les prototypes sont listés au point II et au poste G du présent CCTP et de la DPGF. Les prototypes seront à envoyer au MnM-Palais de Chaillot ainsi qu'au MnM-Toulon

Avant la mise en fabrication, le titulaire est tenu de présenter tous les prototypes, échantillons et fiches techniques des matériaux nécessaires à la définition de ses ouvrages. Tous ces éléments font partie du forfait indiqué par le titulaire dans sa DPGF.

II. DESCRIPTIF DES OUVRAGES

Livraison, fourniture et pose de l'ensemble des éléments de signalétique décrits ci-dessous et tels que figurant à l'annexe 1 – cahier graphique :

POSTE A

Découpe d'éléments textuels réalisés en vinyle découpé.

Selon la gamme proposée par le prestataire la réalisation se fera à partir d'un adhésif teinté masse ou il sera demandé au prestataire de réaliser une impression numérique sur l'adhésif avant découpe pour reproduire la couleur recherchée.

A.1 Lettrage titre et dates

À poser à l'extérieur de la salle d'exposition, sur l'image d'entrée imprimée sur aquapaper.

Des prototypes de quelques lettres en mat et un échantillon de quelques lettres en brillant seront demandés pour tester visibilité et adhérence sur le support aquapaper imprimé.

dimensions : 300x75cm approx

quantité : 1 ensemble de 23 lettres de 25cm de hauteur et de 20 lettres de 3cm de hauteur

A.2 textes niveau 1

Un texte par section à réaliser en 3 couleurs distinctes et à positionner sur les cimaises colorées des 4 sections

dimensions : 100x150cm approx

quantité : 4

A.3 Chronologies

Positionnées à côté de certains des textes de section elles sont composées d'une dizaine de dates accompagnées de courts textes et occasionnellement un pictogramme

dimensions : 25x90cm

quantité : 3

POSTE B

Impression d'images sur support extramat type « aquapaper » ou équivalent en qualité et prix.

B.1 Image titre extérieur

dimensions : 530x340cm

quantité : 1

B.2 Image "Tintin"

dimensions : 200x277cm

quantité : 1

B.3 Image « Feu sous l'eau »

dimensions : 338x290cm

quantité : 1

B.4 Image “Newtsuit”

dimensions : 470,5x290cm

quantité : 1

B.5 Image « Marine nationale »

dimensions : 230x277cm

quantité : 1

B.6 Image « Capteur de lumière »

dimensions : 140x290cm

quantité : 1

B.7 Image « Tenue astronaute »

dimensions : 230x277cm

quantité : 1

B.6 Image « F47-64»

dimensions : 180x180cm

quantité : 1

POSTE C

Impression d’une image sur un support type toile qui sera à tendre sur châssis en bois fourni et installé sur place

C.1 Image “Jules Verne”

dimensions : 190x303,5

quantité : 1

POSTE D

Les textes de niveau 2 et les cartels de différents niveaux et dimensions, seront réalisés sur une surface rigide fine (forex2mm) avec la même peinture utilisée sur les cimaises des 4 sections ou des vitrines sr lesquelles ils seront posés, selon les indications colorimétriques fournies par l’équipe de conception. Ces surfaces ainsi peintes seront ensuite imprimées numériquement avec du texte coloré. Des tests de lisibilité sont à réaliser avant impression.

D.1 Textes niveau 2 et ours

dimensions : 26x85cm

quantité : 13

D.2 Cartels simples

dimensions : 13x13cm

quantité : 44

D.3 Cartels développés

dimensions : 13x26cm

quantité : 20

D.4 Cartels maquettes

dimensions : 13x18cm

quantité : 10

D.5 Cartels groupés

dimensions : diverses de 13x26cm à 13x52cm

quantité : 30

POSTE F

Impression sur adhésif mat blanc de différents petits éléments découpés à la forme selon un fichier fourni

F.1 Chiffres pour les cartels et les œuvres

Des pastilles de taille 1cm qui serviront à relier les œuvres dans une vitrine aux cartels groupés posés à proximité

dimensions : plusieurs pastilles imprimées sur un format A4

quantité : 4 ex

F.1 Pictogramme qui indique une action à retrouver dans le livret de visite

dimensions : 5x5cm

quantité : 5 ex

F.1 Pictogramme « ne pas toucher »

dimensions : 5x5cm

quantité : 10ex

POSTE G

Prototypes à réaliser en différentes techniques selon indications ci-dessous

G.1

Peinture avec teinte indiquée d'un support souple type forex 2mm suivie d'impression numérique

Cartel simple

format : Échelle 1

Couleur : à définir au moment des études d'exécution

(POSTE D)

G.2

Peinture avec teinte indiquée d'un support souple type forex 2mm suivie d'impression numérique

Texte niveau 2

format : Échelle 1

Couleur : à définir au moment des études d'exécution

(POSTE D)

G.3

Impression d'images sur support extramat type « aquapaper » ou équivalent en qualité et prix.

Image « Tenue astronaute »

Format : 1 morceau de 30 x 30 cm

(POSTE B)

G.4

Découpe d'éléments textuels réalisés en vinyle découpé.

Chronologie

Format : Échelle 1

Couleur : à définir au moment des études d'exécution

(POSTE A)

POSTE E

Pose de l'ensemble des éléments décrits au poste A, B, C, D et F par le titulaire.

III. LISTE DES ANNEXES

- 26MPROG05_CCTP lot 4_a1_Cahier graphique
- 26MPROG05_CCTP lot 4_a2_Plan de localisation des ouvrages
- 26MPROG05_CCTP lot 4_a3_Échantillons